

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

28/10/2015

Dossier complet le

28/10/2015

N° d'enregistrement

F04U5P0049

1. Intitulé du projet

Opération d'aménagement de la ZAC Espace Meilbourg à Yutz
Défrichement d'espaces forestiers d'une superficie d'environ 5 ha

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SODEVAM

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MELCHIOR Hervé, Directeur Général

RCS / SIRET

349805164800046

Forme juridique

SA d'Economie Mixte

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
51° a)	<p>Défrichement lié à l'aménagement de la ZAC sur une superficie d'environ 5 ha.</p> <p>Défrichements et premiers boisements soumis à autorisation :</p> <p>a) Défrichement soumis à autorisation au titre de l'article L. 341-3 du code Forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, de plus de 0,5 ha et inférieure à 25 ha »</p>

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet s'insère dans le cadre l'aménagement de la ZAC Espace Meilbourg. Cet aménagement s'intègre sur des espaces en friches et couvre une superficie d'environ 44 hectares, en limite Sud-Ouest du ban communal de Yutz.

Le projet est porté par la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville. La SODEVAM intervient en tant que concessionnaire de l'aménagement et est en charge de la réalisation de la ZAC.

Le projet tel qu'il a été conçu est de nature à entraîner des défrichements.

4.2 Objectifs du projet

La Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville souhaite maîtriser la réaffectation du site de l'ancien Centre de Transit Routier et l'aménagement de sa périphérie. L'emprise de cette ZAC a vocation à accueillir un projet basé autour de la thématique du sport, des loisirs et des services à la personne.

Le parti d'aménagement retenu vise à assurer l'intégration de l'aménagement tant dans la continuité de l'environnement forestier au Sud que dans l'environnement péri-urbain actuel à l'Est et au Nord.

L'objectif du présent défrichement est lié à la réalisation des activités d'hôtellerie et tertiaires prévues au Nord de la ZAC et du projet Miniaturium qui viendra s'implanter dans les emprises Sud de la ZAC en lisière du bois d'Illange.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La ZAC a pour vocation principale l'accueil d'activités commerciales et tertiaires ainsi que l'accueil d'un miniaturium.

L'aménagement de la ZAC Espace Meilbourg va entraîner des défrichements d'espaces forestiers sur 5 ha environ. Cette superficie de défrichement concerne une bande boisée sur le secteur Nord et un secteur situé au Sud, en lisière Nord du bois d'Illange pour la réalisation du projet Miniaturium.

Ces défrichements s'ajoutent avec ceux effectués sur l'ancien champ de tir et ayant fait procédure d'autorisation de défrichement d'une superficie de 8,77 ha - Arrêté préfectoral n° 2009/DDAF/3-191 du 10 juillet 2009).

Les opérations de défrichement seront réalisées par abattage (septembre-octobre et achèvement du défrichement au plus tard avant mars), débardage et arrachage des souches, puis enlèvement des produits et autres rémanents par camions.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Pas de phase d'exploitation relative au défrichement.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement.

En parallèle, dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Espace Meilbourg : étude d'impact modifiée de septembre 2015 (soumise à l'avis de l'Autorité Environnementale en date du 23 Septembre 2015 et avis rendu par l'Autorité Environnementale en date du 23 Octobre 2015) liée au dossier modificatif de création de la ZAC, demande de dérogation espèces protégées, porté à connaissance au titre de la Loi sur l'Eau, mise en compatibilité du PLU de Yutz et du SCOTAT.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
L'opération d'aménagement de la ZAC entraîne les défrichements suivants :	
- secteur Nord (bandes boisées) :	0,37 ha
- secteur Sud (projet Miniaturium) :	4,70 ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹	Long. <u>6 ° 10 ' 29 " 3</u>	Lat. <u>49 ° 20 ' 33 " 2</u>
	Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :		
Yutz Sud-Ouest du territoire communal	Point de départ :	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Point d'arrivée :	Long. ___ ° ___ ' ___ " ___	Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___
	Communes traversées :		
	Sans objet		

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Prairies, parcs et bandes boisées au Nord de la ZAC.
Milieux boisés (bois d'Ilange) au Sud de la ZAC : hêtraie-chênaie.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Plan local d'urbanisme de Yutz approuvé le 28 Janvier 2008 (2ème révision) et ayant fait l'objet d'une 3ème révision simplifiée approuvée le 10 Septembre 2012. A noter que la révision du PLU de Yutz a été adoptée par délibération du conseil municipal de Yutz en date du 23 Mars 2015.

Zonage actuel :

- secteur Nord : 1AUYt ;
- secteur Sud (miniaturium) : 2 AUy, NI, Nlo.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE en cours d'étude sur la commune de Yutz. Cartographie du bruit approuvée par le conseil municipal de Yutz le 1er Juillet 2013. Couloir de bruit de l'A31 et de la RD1 (arrêtés préfectoraux relatifs au classement sonore des infrastructures de transports : couloirs de bruit de 300 m pour l'A31 et 250 m pour la RD1).

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mares présentes au droit du bois d'Illange.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de Prévention des Risques "Inondations" approuvé le 6 Août 2009.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les sites Natura 2000 les plus proches se situent à environ une quinzaine de kilomètres des zones du projet : "Pelouses et rochers du Pays de Sierck", "Carrières souterraines et pelouses de Klang – Gîtes à chiroptères" et "Dudelange-Ginzebiérg".
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne des excédents de produits issus du défrichage. Ces produits seront évacués.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Présence d'habitats d'intérêt communautaire qui accueillent une faune et une flore relativement abondante. Emprise du projet sur les milieux forestiers qui constituent des réservoirs de biodiversité. Fragmentation, dégradation et destruction d'habitats (sites de reproduction, repos, zones d'alimentation, mares existantes) pour la faune ; destruction d'individus lors des travaux ; perturbation / dérangement de la faune.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet de ZAC se situe à environ une quinzaine de kilomètres des zones Natura 2000 les plus proches, "Pelouses et rochers du Pays de Sierck", "Carrières souterraines et pelouses de Klang – Gîtes à chiroptères" et "Dudelange-Ginzeberg". Dans le cadre de l'aménagement de la ZAC dont les opérations de défrichage, il n'y aura aucun impact direct ni indirect sur les habitats d'intérêt communautaire ni sur les espèces à faibles amplitudes de déplacement présentes dans ces espaces.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces forestiers : 5 ha environ.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les secteurs à défricher ne sont pas concernés par le zonage du Plan de Prévention des Risques "Inondations" de la Moselle approuvé le 6 Août 2009.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Source de bruit durant la phase chantier : organisation du chantier conforme à la réglementation et la législation en vigueur.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Couloir de bruit de l'A31 et de la RD1 (arrêtés préfectoraux relatifs au classement sonore des infrastructures de transports : couloirs de bruit de 300 m pour l'A31 et 250 m pour la RD1).
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La circulation de poids lourds liées au retraits des produits entraîneront des vibrations gênantes pour les populations riveraines : organisation du chantier conforme à la réglementation en vigueur.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase de réalisation : production de déchets végétaux et de rémanents.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les effets cumulés des projets recensés aux abords avec le projet de ZAC espace Meilbourg apparaissent comme non significatifs au niveau de la zone d'étude.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

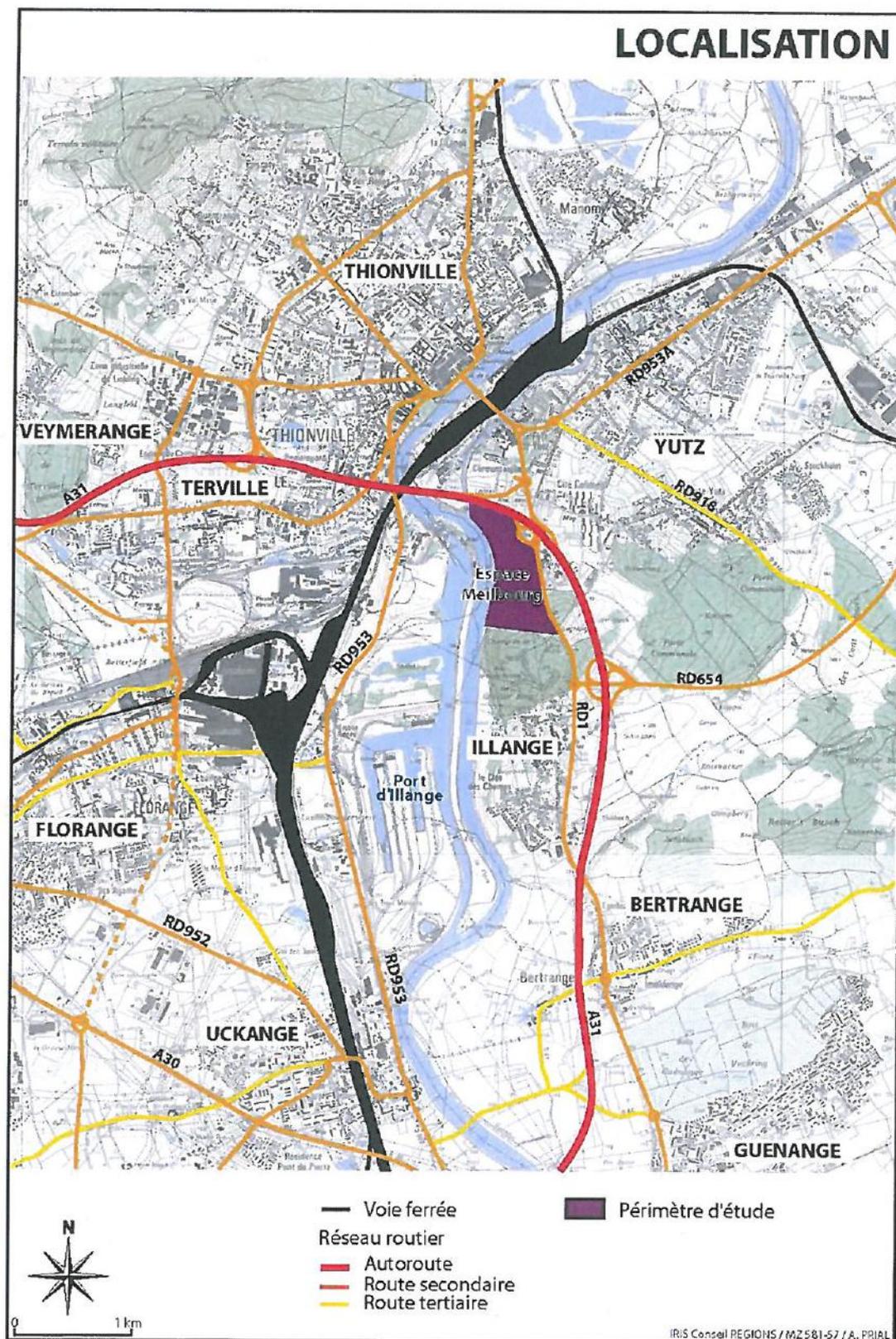
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Sur la ZAC, la modification de l'occupation du sol aura un impact négatif sur le milieu naturel et la destruction d'habitats notamment. Des mesures ERC (éviter-réduire-compenser) devront être mises en oeuvre et une demande de dérogation au titre des espèces protégées devra être déposée.

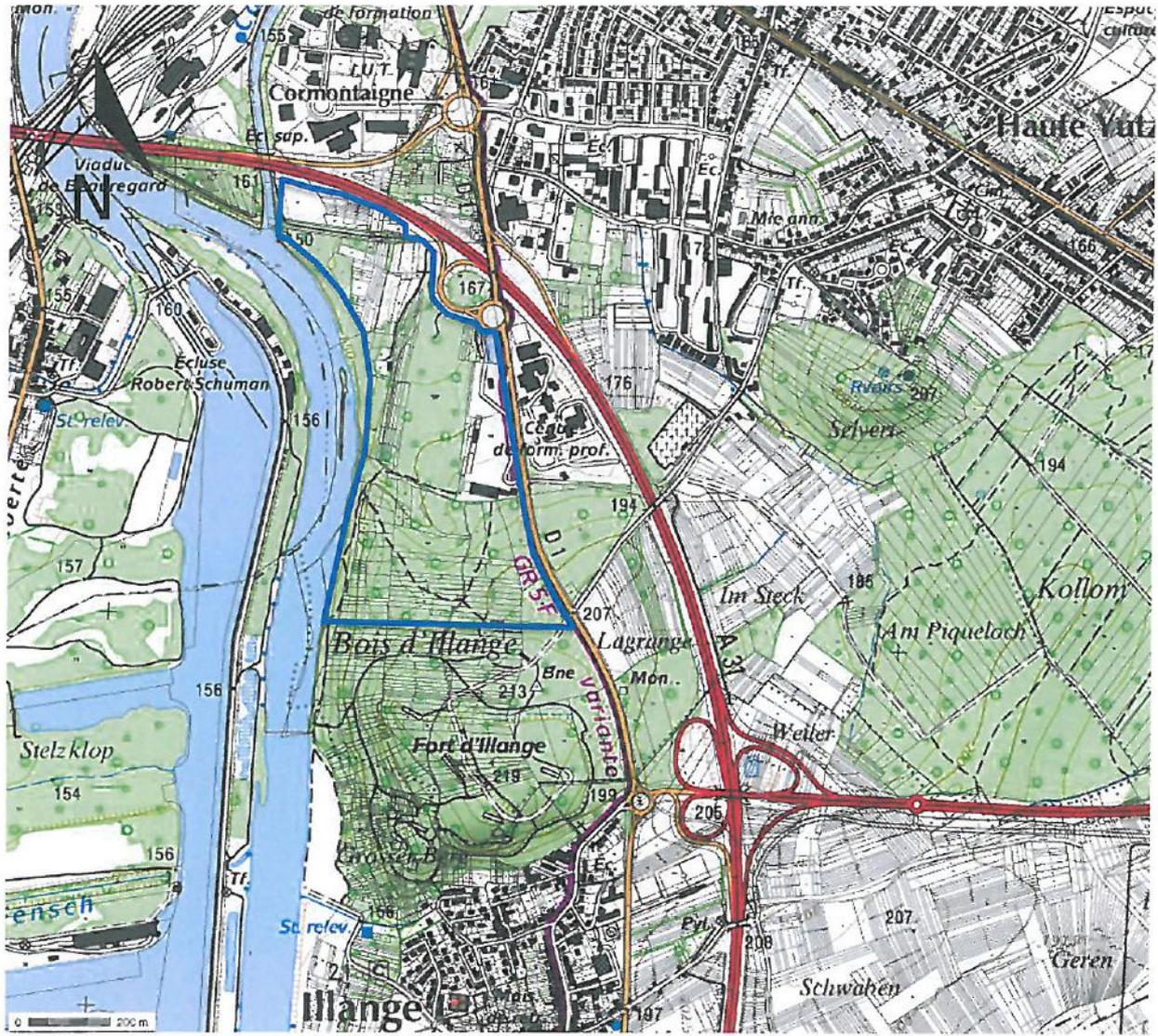
De même, des mesures compensatoires au défrichement devront avoir lieu (réalisation de boisements, reboisements, constitution de réserves boisées, paiement d'indemnités, etc...) et précisées lors des études ultérieures au projet.

ANNEXES

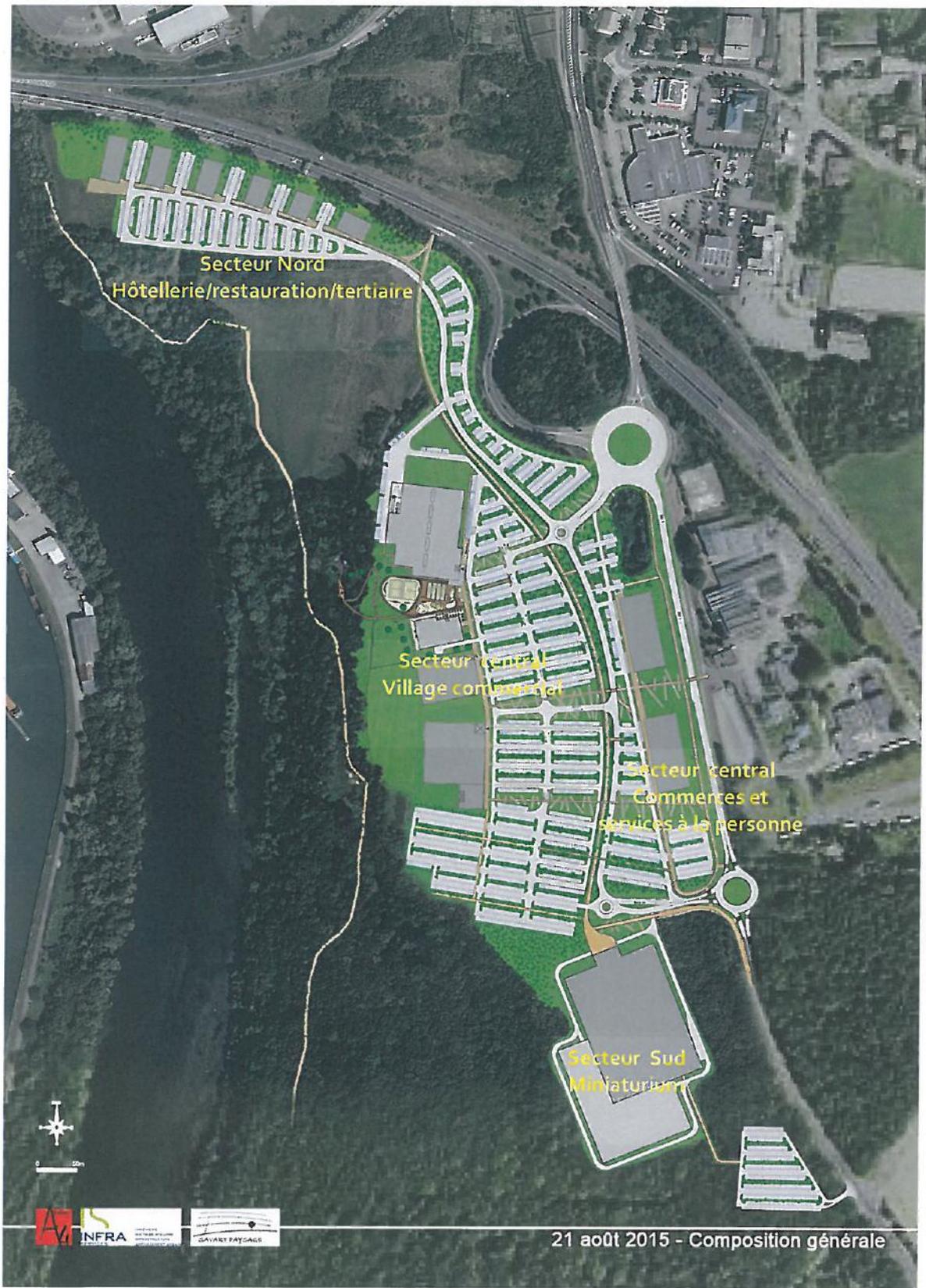
Opération d'aménagement de la ZAC Espace Meilbourg à Yutz
Défrichement d'espaces forestiers d'une superficie d'environ 5 ha



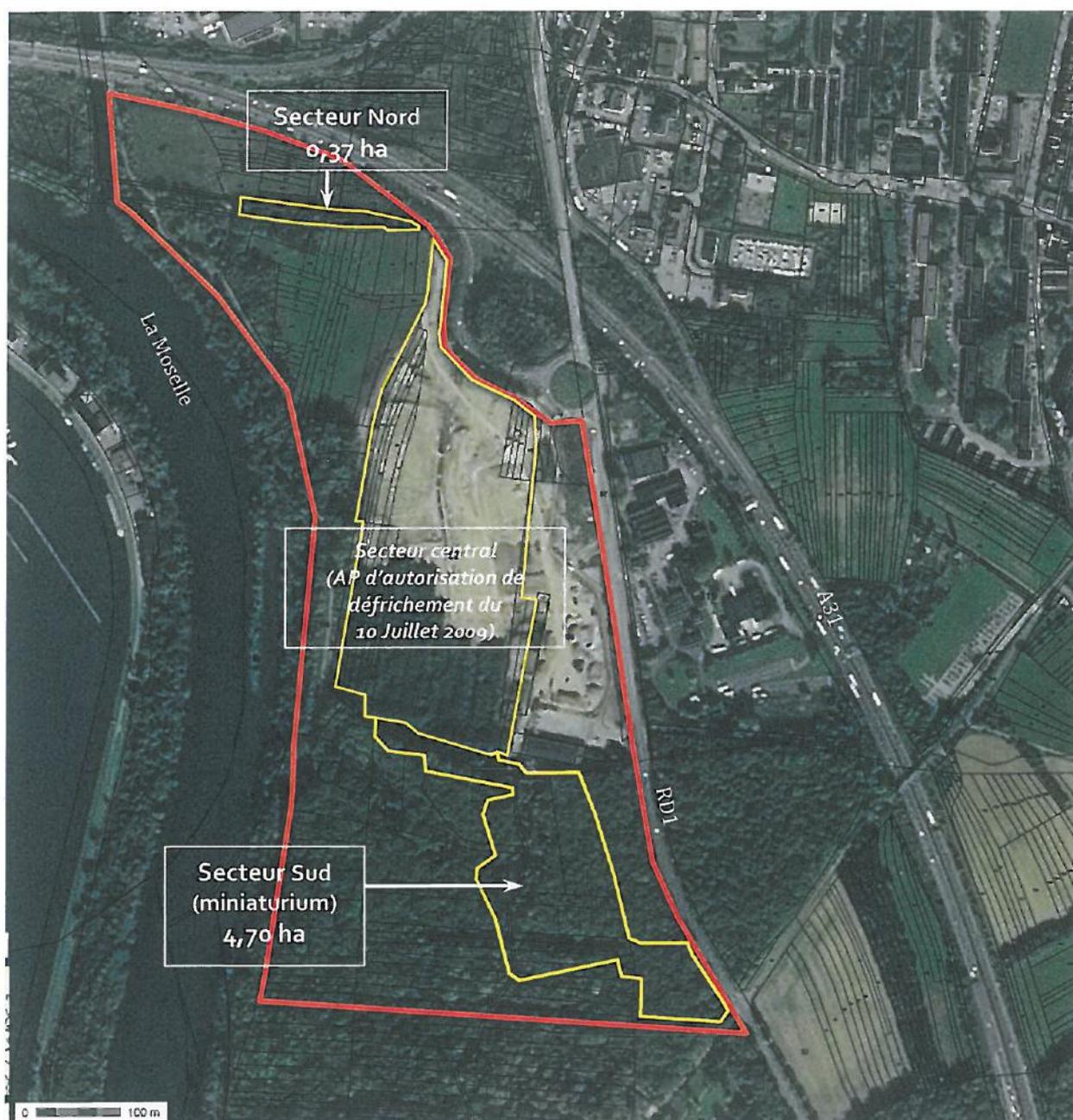
Situation
Périmètre de la ZAC Espace Meilbourg



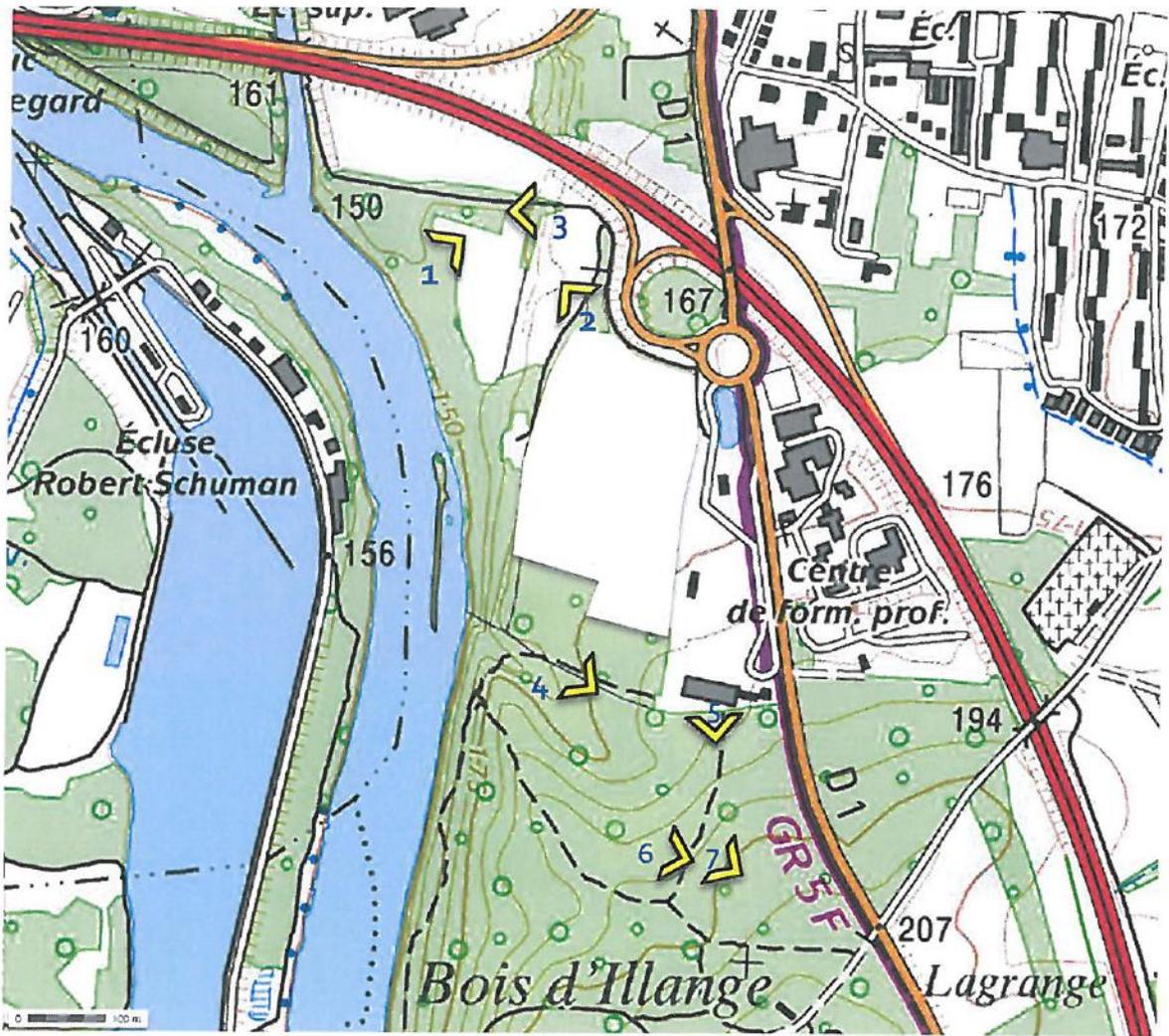
Plan d'aménagement de la ZAC Espace Meilbourg - Août 2015



Secteurs à défricher



Carte de situation des photos



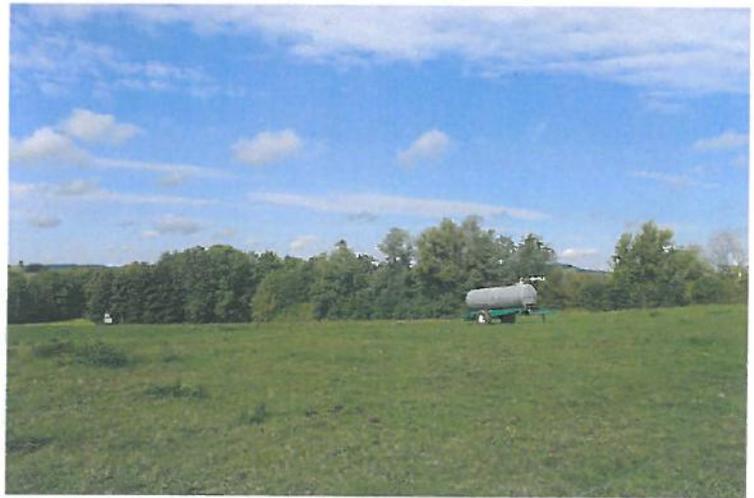
PHOTOS DES SITES A DEFRICHER

Secteur Nord



1 – Bande boisée sur le secteur Nord de la ZAC

2 – Bande boisée sur le secteur Nord de la ZAC au Nord-Est



3 – Chemin traversant la bande boisée à défricher

Secteur Sud (miniaturium)

4 – Lisière forestière Nord



5 – Chemin forestier (entrée Nord)

6 – Trouée forestière



7 – Trouée forestière